

Le pâturage et la fertilité des vaches laitières

La mise à l'herbe, et globalement la saison de pâturage, entraînent des changements alimentaires et de conduite pouvant avoir des conséquences sur la fertilité des vaches laitières. L'herbe de printemps est une ration complète favorable à la production laitière, riche en azote soluble, oméga 3 et bêta-carotènes. Ainsi, nous proposons, dans cet article, de faire le point sur les relations pâturage et fertilité chez la vache laitière.

La pâture et l'expression des chaleurs

Le pâturage est favorable à l'expression des chaleurs chez la vache laitière. En effet, les vaches disposent de plus d'espace et d'un sol plus meuble qu'en bâtiment, ce qui permet une meilleure expression des chaleurs.

D'après C. DISENHAUS (INRA, Agrocampus Ouest), au pâturage, le chevauchement est plus fréquent et accepté à 85 %.

Néanmoins, le problème majeur est qu'il faut voir ces chaleurs !

Si la surveillance des chaleurs est difficile, il existe différents outils d'aide à la détection : patch ou peinture et outils de monitoring (podomètre ou activimètre (dont la portée de détection est parfois limitée). L'observation par l'éleveur reste le moyen le moins onéreux.

Lors de l'observation, si vous visualisez entre 4 à 5 signes sexuels secondaires (flairage de la vulve, cajolement...) pendant 15 minutes alors vous pouvez considérer que la vache est en chaleur.



La gestion de l'énergie en période pâturage

L'énergie joue un rôle important pour la reproduction d'une vache. Un déficit énergétique peut entraîner de l'acétonémie, des métrites, des retards de reprise et des anomalies de cyclicité... ayant un impact direct sur la fertilité des animaux.

En période de pâturage, avec une complémentation continue à l'auge en fourrage, la quantité distribuée à l'auge doit s'adapter en permanence à l'herbe disponible en pâture et va avoir un profil plutôt énergétique pour valoriser l'azote apportée par l'herbe pâturée.

Un compromis devra être trouvé entre apport à l'auge suffisant pour assurer une couverture énergétique suffisante et valorisation de l'herbe (qui pousse les animaux à tendre vers une sous-alimentation certains jours voire certaines périodes).

En ration 100 % pâture, l'apport de concentrés énergétiques est inévitable surtout sur les VHP en début de lactation afin de retrouver un bilan énergétique positif rapidement.

En fin de printemps, le ralentissement de la pousse de l'herbe doit être comblé par un

apport de fourrage à l'auge pour éviter de provoquer un déficit énergétique.

Le contrôle de l'apport énergétique peut se faire via :

- Le TP (niveau et évolution) : soit à l'échelle du troupeau pour caler les apports alimentaires, soit à l'échelle de l'individu pour valider une mise à la reproduction,
- La notation de l'état corporel : suivi à l'œil selon une grille de critère ou suivi à l'aide d'une caméra 3D : la Bodymat,
- Cétomir : détection de l'acétonémie par l'analyse du spectre du lait.

La gestion de l'azote en période pâturage

L'herbe est un fourrage riche en azote soluble et cela peut avoir des conséquences sur la reproduction des vaches. En effet, l'excès d'azote modifie le pH utérin entraînant un contexte moins favorable pour les spermatozoïdes, diminue la production de progestérone et augmente la concentration de prostaglandines pgf2 alpha avec un effet sur la mortalité embryonnaire et un effet cytotoxique pour l'ovocyte et l'embryon.

L'excès d'azote soluble devra être recyclé et transformé en urée, ce phénomène consommant beaucoup d'énergie, cela amplifiera la perte d'état en début de lactation.

Après une période d'adaptation (3 semaines), un équilibre est retrouvé par l'animal, et les effets de l'excès d'azote soluble sur la reproduction disparaissent.

Le taux d'urée est un bon indicateur de l'éventuel excès d'azote de la ration. Un résultat supérieur à 300 mg/l doit inciter à baisser l'apport en correcteur azoté.

La fertilité étant diminuée à la mise à l'herbe, il peut être opportun de décaler l'insémination des animaux fragiles et les très hautes productrices pendant la période de transition (tout en continuant de bien noter les chaleurs).

Oméga 3 et Béta carotène : le petit plus du pâturage

Les oméga 3 sont des acides gras essentiels pour l'animal qu'il doit trouver dans l'alimentation. L'herbe est particulièrement riche en oméga 3 puisqu'ils représentent 50 % des acides gras de l'herbe contre seulement 5 % pour l'ensilage de maïs.

Les oméga 3 ont plusieurs rôles :

- Anti-inflammatoire : particulièrement utile en début de lactation pour limiter les problèmes de santé et donc améliorer la reproduction des animaux
- Diminution des prostaglandines pgf2 alpha avec, pour conséquence, une réduction de la mortalité embryonnaire précoce et ont un effet sur la taille des follicules ovulatoires.

Ces éléments contribuent à une amélioration de la fertilité. Une ingestion d'herbe de 10 kg de MS équivaut à 1 kg de graine de lin pour l'apport en oméga 3.

L'herbe verte est également très riche en caroténoïdes (430 à 700 mg/kg de MS) contrairement au maïs ensilage (70 à 80 mg/kg de MS) et aux concentrés. Le β -carotène appartient à la famille des caroténoïdes, et il est un précurseur de la vitamine A (qui a un rôle important pour la reproduction, la croissance et la santé des ruminants).

Mais on lui confère également des propriétés distinctes de la vitamine A concernant la reproduction.

Ainsi, il diminuerait la fréquence des rétentions placentaires, augmenterait les manifestations œstrales et faciliterait la ponte ovulatoire, la fécondation, la nidation et la santé.



Conclusion

L'herbe pâturée est un fourrage de qualité et peu onéreux dont il faut profiter au maximum. Pour ne pas nuire aux résultats de reproduction, une observation rigoureuse des chaleurs, une adaptation de la ration à la pousse de l'herbe et une période d'attente pour inséminer pendant la transition sont des points importants.

Un allongement de l'IVV entraine une perte économique de 2 à 3 € par jour/vache par jour d'IVV en plus.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à contacter votre conseiller !

- L. Martin (57) : 0634991026
- C. Gutzwiller (57) : 0633550511
- M. Fortmann (Alsace): 0626207259
- J. Homand (52) : 0646427859